

222C1554
FR0013153541-FS0470

21 juin 2022

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

MAISONS DU MONDE

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 20 juin 2022, le fonds Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 16 juin 2022, les seuils de 20% du capital et des droits de vote de la société MAISONS DU MONDE et détenir individuellement 9 436 851 actions MAISONS DU MONDE représentant autant de droits de vote, soit 20,86% du capital et des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions MAISONS DU MONDE sur le marché.

À cette occasion, la société Teleios Capital Partners LLC² (Baarerstrasse 12, 6300 Zug, Suisse), agissant pour compte des fonds dont elle assure la gestion, n'a franchi aucun seuil et détient, au 16 juin 2022, pour le compte desdits fonds, 11 239 246 actions MAISONS DU MONDE représentant autant de droits de vote, soit 24,84% du capital et des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd	9 436 851	20,86
The Washington University	1 802 395	3,98
Total Teleios Capital Partners LLC	11 239 246	24,84

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« Teleios Capital Partners LLC, agissant pour le compte de son client Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd., déclare les intentions suivantes de Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd. pour les six prochains mois :

- l'acquisition des actions MAISONS DU MONDE par Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd. à l'origine du franchissement de seuil faisant l'objet de la présente déclaration a été financée exclusivement par ses fonds propres ;
- Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd. n'agit pas de concert avec d'autres parties vis-à-vis de MAISONS DU MONDE ;

¹ Sur la base d'un capital composé de 45 241 894 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Contrôlée par M. Igor Kuzniar, lequel a précisé ne pas détenir de titres MAISONS DU MONDE à titre personnel.

³ Sur la base d'un capital composé de 45 241 894 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd envisage d'acquérir des actions supplémentaires en fonction du cours des actions de MAISONS DU MONDE ;
- Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd n'envisage pas de prendre le contrôle de MAISONS DU MONDE ;
- Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd souhaite suivre attentivement la mise en œuvre de la stratégie du conseil d'administration de MAISONS DU MONDE. Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd n'a pas l'intention de mettre en œuvre d'opérations visées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'AMF ;
- Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd n'est partie à aucun accord ou instrument financier visé à l'article L. 233-9 I 4° et 4° bis du code de commerce ;
- Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd n'est partie à aucun accord de cession temporaire relatif aux actions et/ou aux droits de vote MAISONS DU MONDE ;
- Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd n'a pas l'intention de demander la nomination d'administrateurs supplémentaires au conseil d'administration de MAISONS DU MONDE. »
